

La Direction Générale

Prospective et Etudes/20000702-AC/SMN
Affaire suivie par :
Pour le réseau de bus :
Sarah BOUDINET - Tél : 01 82 53 80 51
Mél : sarah.boudinet@iledefrance-mobilites.fr
Pour les projets d'aménagement :
Anne CHOBERT - Tél : 01 82 53 80 07
Mél : urbanisme@iledefrance-mobilites.fr

Paris le

17 FEV. 2020



AR/2C-15414292200

Madame Marie-Hélène AMIABLE
Maire
Hôtel de Ville
57 avenue Henri-Ravera
92220 BAGNEUX

Lettre recommandée avec accusé de réception

Madame la Maire,

Par courriers datés du 6 décembre 2019 et reçus les 19 et 20 décembre 2019, vous avez saisi Île-de-France Mobilités pour avis sur trois demandes de permis de construire pour les lots D1 et E1 (LINKCITY), ainsi que D2 et D3 (SNC Les Mathurins), compris dans le périmètre du projet d'aménagement des Mathurins (ex-Direction Générale de l'Armement).

Le projet des Mathurins comporte la construction de 2 800 logements, la réalisation d'un campus urbain visant à générer 4 000 emplois et la création d'équipements publics, parmi lesquels un lycée d'enseignement général. Les lots D1, E1, D2 et D3 correspondent à la phase 1 du projet ; les permis déposés portent sur la construction de 46 830 m² de surface de plancher à destination d'habitat (697 logements) et 1 470 m² pour des commerces.

Dans le cadre du dépôt de ces demandes de permis de construire et à la suite de l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) d'Île-de-France daté d'août 2019, l'étude d'impact environnemental du projet d'aménagement du site des Mathurins a été mise à jour. La desserte actuelle et future du secteur par le réseau de bus a notamment été actualisée (pp. 23-30 et 200-203), son détail est globalement conforme à ce qui a été présenté par vos services à Île-de-France Mobilités lors des réunions de mai 2019.

Toutefois, Île-de-France Mobilités avait à cette occasion, en accord avec les propositions de vos services, demandé le positionnement d'un terminus dans le quartier des Mathurins (terminus partiel ou terminus de ligne), emplacement qui pourrait être complété par un espace destiné aux conducteurs. Cette demande n'apparaît pas dans l'actualisation de l'étude d'impact jointe aux dossiers des permis de construire. Île-de-France Mobilités demande donc que l'étude d'impact soit complétée sur ce point.

Les équipes d'Île-de-France Mobilités se tiennent à votre disposition pour vous apporter tous les compléments d'information dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma très haute considération.

La Directrice Générale Adjointe



Elodie HANEN

Syndicat des Transports d'Île-de-France

41 rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05

Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France.